

Documents diplomatiques français (1871-1941)

Autor(en): **Aguet, Jean-Pierre**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **10 (1960)**

Heft 4

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

des pièces de cette correspondance permet de juger quels en furent les effets, et aussi, soit dit en passant, comment furent résolus les problèmes de traduction des textes de Thiers. En tout état de cause, cette censure eut pour résultat de faire de la *Gazette d'Augsbourg* un des journaux modèles du début du XIX^e siècle, comme le souligne M. Marquant: «Le retard qui s'écoulait entre le fait lui-même et son exposé dans le journal, la nécessité d'une rédaction modérée acceptée par la censure contribuait paradoxalement à améliorer la qualité de la rédaction. La nouvelle à sensations, chère à notre presse moderne, était impossible...»

Travailler dans de telles conditions pour Thiers ne fut pas un obstacle: il était doté sans doute de cette faculté d'adaptation aux circonstances tant techniques qu'humaines qui font le bon journaliste et l'allure même de ses textes le montre: M. Marquant s'est donné la peine d'analyser le style du journaliste, son recours à la phrase brève, incisive, la qualité de ses informations, rarement prises en défaut, son attitude de «prophète», elle plus souvent mise à mal, sa capacité de faire vivre l'événement, d'animer la sèche information par un trait concret, portrait, anecdote, faisant ainsi preuve de cette qualité d'«évocateur», qui fut celle de Thiers en particulier, mais aussi celles des romantiques penchés sur l'événement historique.

Et ce ne sont là que quelques-uns des aspects de l'étude de M. Marquant, qui, à nos yeux, mérite l'attention avant tout par les éléments de méthodologie et par l'apport synthétique à l'histoire de la presse.

Lausanne

Jean-Pierre Aguet

Documents diplomatiques français (1871—1914), publiés par la Commission de publication des documents relatifs aux origines de la guerre de 1914. Première série (1871—1900), t. XV (2 janvier—4 novembre 1899). Paris, Imprimerie Nationale, 1959, in-4°, XXXVI + 552 p.

Ce nouveau recueil de la série des *Documents diplomatiques français* est consacré principalement à la liquidation provisoire des séquelles créées par l'incident de Fachoda, puis aux affaires chinoises sans omettre les relations de la République française avec son alliée russe et sa voisine allemande.

Liquidation de l'affaire de Fachoda: elle se traduit surtout par la négociation, conduite par Paul Cambon, nouvel ambassadeur de France à Londres, en accord complet avec Th. Delcassé, ministre des affaires étrangères français, avec le marquis de Salisbury. Il s'agit de définir une délimitation en Afrique centrale entre les zones d'influence françaises et anglaises. Ligne de partage des eaux, proposèrent les Français, à quoi les Anglais répliquèrent par des revendications précises. Cependant la négociation avança d'un entretien à l'autre pour aboutir à la signature, le 21 mars 1899, d'un accord complémentaire de la convention sur le Niger signée le

14 juin 1898. Au cours de cette négociation, Londres avait tenté d'aborder également la question de Madagascar — où des droits acquis des Britanniques n'avaient pas été respectés, ce que les Français reconnaissaient d'ailleurs — et celle de Terre-Neuve — où étaient cette fois mis en cause des droits acquis des Français. L'habileté de Delcassé et de Cambon fut d'écarter ces autres sujets de négociation pour ne s'en tenir qu'à celui sur lequel ils entendaient aboutir à un résultat : il est particulièrement intéressant de lire, à ce propos, ces pièces parallèles que sont, tout au long des pourparlers, les dépêches officielles entre l'ambassadeur et le ministre et les lettres personnelles que ces deux personnages s'adressèrent et qui donnent bien meilleure vue sur les points essentiels de la discussion et sur l'atmosphère dans laquelle elle se déroula. Sans doute, un autre facteur de succès, si l'on en croit Paul Cambon, fut le fait que la presse se préoccupa fort peu de ces entretiens, et qu'ainsi les passions des opinions publiques n'y intervinrent guère.

Si cette négociation réussie peut être considérée comme un succès dans la mesure où elle calma l'opposition franco-anglaise née de l'intervention française dans le bassin du Nil, une autre négociation inquiéta la diplomatie française, celle conduite par Britanniques et Russes sur les affaires chinoises et qui conduisit à la convention du 28 avril 1899. Comme dans l'accord sur la délimitation des frontières en Afrique centrale entre Français et Britanniques, l'accord anglo-russe était du caractère de ceux répartissant des zones d'influence : celle des Russes en Mandchourie et en Chine du Nord, celle des Britanniques dans le bassin du Yang-tsé. Pour la Russie : « elle a besoin, dit une note du département français des affaires politiques, à tous les titres, d'être *seule* dans son domaine du Nord et a très justement sacrifié à cette considération dominante une concurrence éventuelle sur l'ensemble du territoire, qu'elle n'était ni financièrement, ni industriellement, ni commercialement apte à soutenir avec succès ». Pareille attitude suscita des critiques du côté français, l'Empire russe ayant tenu compte dans cette négociation de ses seuls intérêts — énormes — en Extrême-Orient, au détriment des intérêts de son alliée française. Laisser aux Britanniques tout le bassin du Yang-tsé était leur laisser le champ libre dans la plus riche partie de la Chine, dépecée selon les intérêts de l'impérialisme le plus pur. Une large place a été faite dans ce volume tant aux rapports de M. Pichon, ministre de France à Pékin, qui analyse la situation avec beaucoup de clarté et de lucidité, qu'aux dépêches des ambassadeurs de France à Londres et à St-Petersbourg sur cette même question. On peut ainsi lire l'analyse critique, faite par M. Pichon, du *Livre Bleu* publié en 1899 par le Royaume Uni sur sa politique chinoise : « Il affirme, écrit le diplomate français, l'impérialisme gouvernemental avec une vigueur, une désinvolture et, j'ose dire, un cynisme qui pourraient difficilement être dépassés dans un document officiel. » Or, la France a des intérêts en Chine, tant dans les provinces limitrophes de ses territoires coloniaux du Tonkin, notamment au Yunnan et au Kouang-

Si, que dans la vallée du Yang-tsé; elle ne demeure ainsi pas en reste dans la course impérialiste. Comme ses intérêts se trouveraient immédiatement lésés, étant donné la zone d'influence accordée à la Grande-Bretagne en application de la convention anglo-russe, se pose le problème de définir une politique et les moyens de celle-ci: sphères d'influence ou zones de conquête — sans être dupe que l'une peut se transformer en l'autre — lutte militaire ou négociation. La question ne fut guère controversée: le ministre dans l'Empire du Milieu, l'ambassadeur Cambon à Londres, en arrivèrent à la même conclusion: traiter avec les Britanniques pour préserver au mieux les intérêts français, au besoin, en ménageant certaines concessions. La négociation ne s'ouvrit pas en 1899: la question fut d'ailleurs modifiée par l'attitude des Etats-Unis, hostiles aux «chasses gardées» impérialistes en Chine, et défenseurs de la politique dite de la «porte ouverte», et ne devait pas être résolue immédiatement. On peut encore noter à ce propos le refus essuyé par l'Italie demandant une base sur les côtes de Chine, refus qui causa une crise ministérielle à Rome dont l'issue fut finalement favorable à la France, le marquis Visconti-Venosta entrant au palais du Quirinal.

La troisième question qui préoccupa la diplomatie française fut la négociation multilatérale, conduite en suite des circulaires du comte Mouravieff sur le désarmement et sur le règlement pacifique des différends internationaux. Sur le premier point, les experts des ministères de la guerre et de la marine consultés par le Quai d'Orsay se montrèrent excessivement sceptiques, dénonçant, avec un réalisme décourageant, toutes les chausse-trappes d'un tel projet, qu'ils ne considéraient même pas comme idéaliste, mais bien plutôt comme une autre forme de «machine de guerre», et allant jusqu'à soutenir que les sous-marins, construits grâce au génie des ingénieurs français, étaient une arme de paix: la politique de *deterrence* ne date pas de l'invention des armes atomiques, pas plus que l'attitude des professionnels de la guerre face à l'idée d'un désarmement. La conférence de la Haye réussit cependant à mettre sur pied une convention sur l'arbitrage des différends internationaux, ce qui constituait un premier pas dans la construction d'un droit de la société internationale. Quant aux mesures d'humanisation de la guerre, il n'en est guère question dans les documents présentés ici.

Restent à examiner les rapports entre la France, d'une part, la Russie et l'Allemagne, d'autre part. Outre l'incompréhension manifestée face à l'attitude russe en Chine, qui amène des explications embarrassées de St-Pétersbourg, outre les autres explications, données a posteriori, sur les mesures prises par l'allié russe au moment de l'affaire de Fachoda — alors que, théoriquement, la convention militaire franco-russe de 1893—1894 n'aurait pas dû jouer dans ce cas — pour venir en aide à la France, les documents les plus intéressants sont sans doute ceux qui exposent les projets stratégico-financiers destinés à compléter le réseau ferroviaire russe. Il s'agissait de raccorder le réseau transcaspien et le réseau sibérien, de prévoir un plus gros débit sur ces réseaux afin de permettre une concentration

de troupes assez importantes en Asie centrale, sur les frontières de l'Afghanistan ou de l'Inde. A quoi s'ajoutait l'aspect financier de la chose: l'aide des emprunts français pouvant permettre cette construction stratégique. Intéressantes sont également les recensions des rencontres entre le comte de Montebello et le tsar Nicolas II.

Du côté de l'Allemagne, les relations sont jalonnées, tout au long de l'année, par des rencontres entre l'empereur Guillaume II et le M. de Noailles, ambassadeur de France, rencontres souvent imprévues ou improvisées lors d'une sortie à cheval ou d'une soirée à l'opéra ou encore d'une visite impériale à l'ambassade de France. Le fantasque souverain allemand apparaît alors, dans ces conversations sans ordre, laissant voir l'inquiétude que suscita en lui l'affaire de Fachoda, comme ses sentiments d'antipathie à l'égard des Britanniques et de leurs méthodes coloniales, notamment à l'occasion des premières épreuves subies par les soldats de Victoria dans la guerre du Transvaal. Que virent les diplomates français dans ce fatras de propos de table et de paradoxes imprudents? Les velléités d'une ouverture à l'égard de la France, mais jamais ne furent réellement jetées les bases d'une négociation quelconque.

Les autres documents concernent un nombre de questions très variées: Crète, Abyssinie, relations avec le Saint-Siège, affaire Dreyfus, etc. Citons les importants rapports de l'attaché militaire français à Bruxelles sur l'attitude des Belges en cas de conflit franco-britannique, celui de l'attaché militaire en Russie sur la question de l'instabilité de l'Autriche-Hongrie, inquiétant les Russes et apparaissant au cas où décéderait le vénérable empereur François-Joseph. Enfin, en rapport avec les relations entre Britanniques et Boers, se pose la délicate question de connaître le contenu de la convention anglo-allemande du 30 août 1898 concernant les colonies portugaises et ses implications possibles sur les relations franco-portugaises et sur la guerre qui éclate en Afrique du sud le 11 octobre 1899.

Lausanne

Jean-Pierre Aguet

JEAN BOUVIER, *Le Krach de l'Union générale (1878—1885)*. Paris, Presses universitaires de France, 1960, in-8°, 308 p.

M. Jean Bouvier, auteur d'une thèse principale sur l'histoire du Crédit Lyonnais de 1863 à 1882, nous donne sous ce titre un ouvrage qui doit être sa thèse complémentaire, et qui constitue une passionnante étude d'histoire économique et financière. Comme il ne saurait être question ici de rendre compte de tous les aspects valables de ce livre, soulignons-en au moins les plus importants.

Pour rédiger son travail, M. Bouvier a eu à sa disposition, outre des fonds d'archives publiques, généralement peu utiles pour des études de cette nature, des archives privées, avant tout celles, très volumineuses et